

Cité-jardin Le Plessis-Robinson (92350 Hauts-de-Seine)

Présentation

Maitre d'ouvrage : O.P.H.B.M.D.S

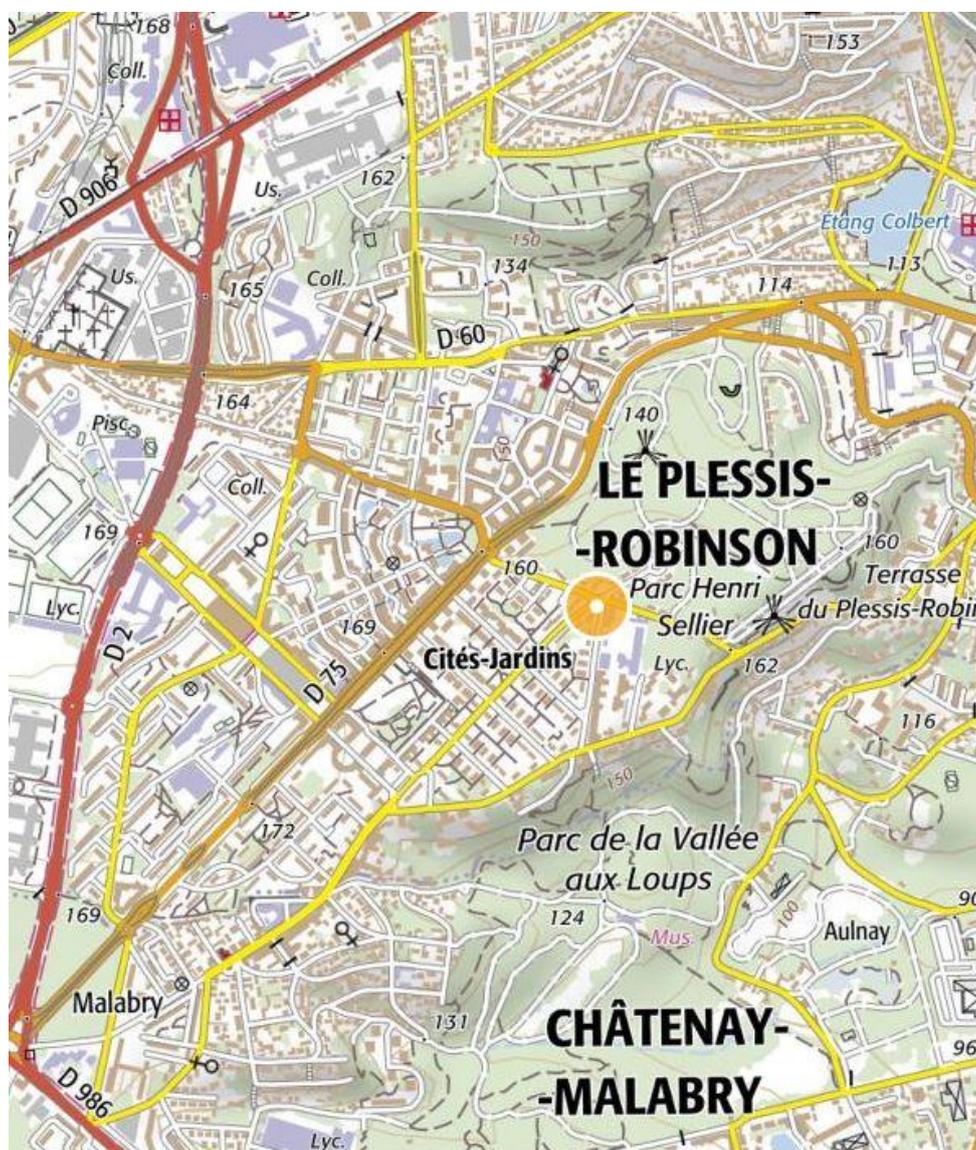
Architecte : Maurice PAYRET-DORTAIL (1874-1929), successeurs : Georges DEMAY et Jean FESTOC. BET : Béton armé Hennebique. Entreprise : M. AUGROS (Source : archiwebture).

Réalisations : 1931-1940 ; 1949-1965

Nombre de logements : 2 208

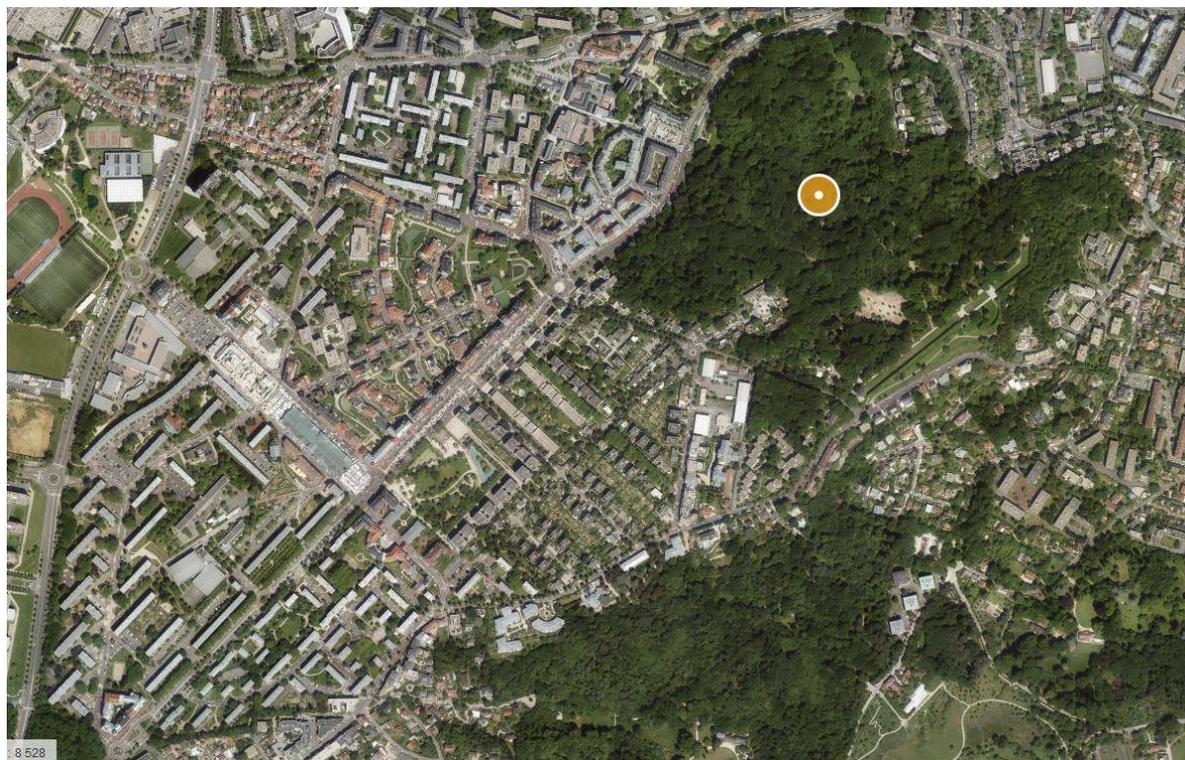
Surface : 104 ha

Ateliers d'artistes : 18 (Cité des Lunettes : 4 rue Lucien Arrufat, Place Maurice Payret-Dortail, rue de Capitaine Chalvidan). Source : Thèse Billier, p.134/Bulletin municipal officiel du 13/01/1929

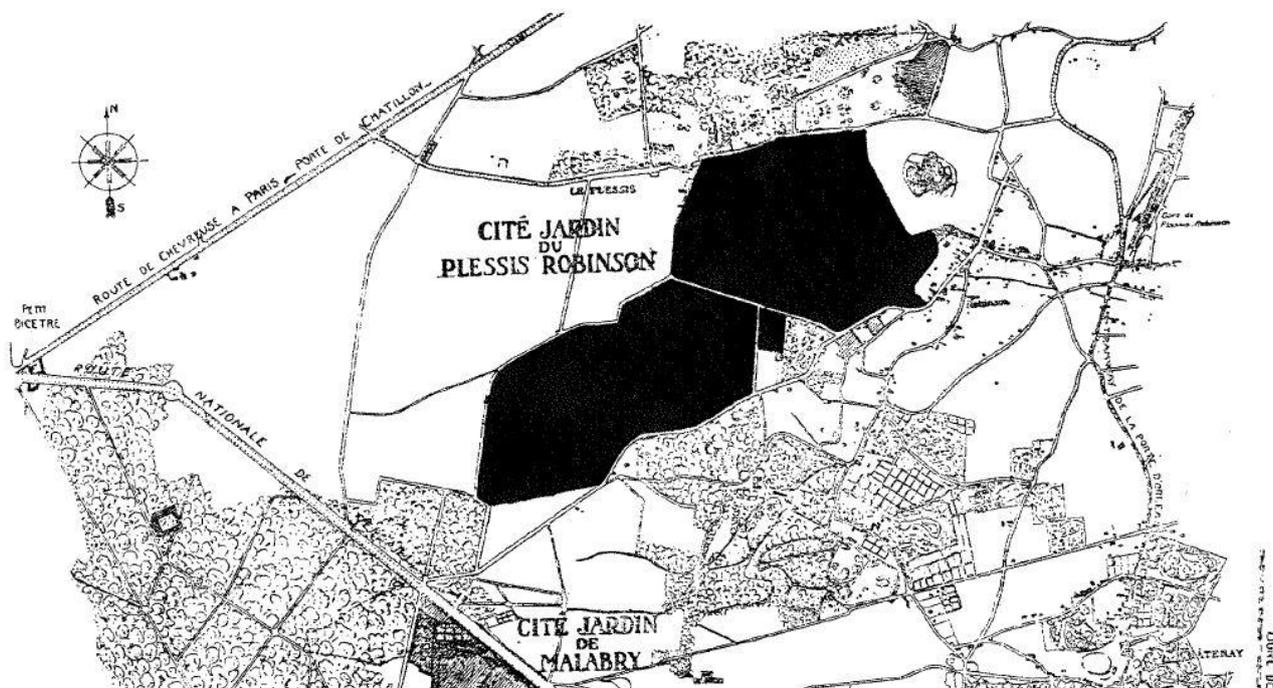


Source : géoportail.

Vue aérienne d'ensemble : Cité-jardin Le Plessis-Robinson et Parc Henri Sellier



Source : géoportail.



Plan de situation de 1920.

Source : « Les cités-jardins de la région Ile de France. Repères bibliographiques » dans Cahiers de l'IAURIF, n° spécial, volume 51, Mai 1978

Historique

Suite à la loi du 14 mars 1919 (loi Cornudet) portant sur « l'obligation pour les villes de plus de 10 000 habitats (...) de se doter de plans d'aménagements et d'extension » un concours est organisé. « Ce concours comportait trois sections, les projets d'aménagement d'ensemble de la région parisienne, les projets portant sur les fortifications, et les projets ponctuels hors Paris. Dans le cadre de cette dernière section furent proposés divers projets basés sur le principe de la cité-jardin comme celui de Bassompierre, de Rutte, Sirvin, Payret-Dortail pour la création d'une véritable ville nouvelle au sud de Paris (projets où sont déjà contenus en germe les cités-jardins de Plessis-Robinson et Châtenay-Malabry (...))¹

L'ACQUISITION DU TERRAIN: LE SITE

Le terrain, constitué en majeure partie par le domaine du Plessis-Piquet appartenant à la famille Hachette, fut acquis immédiatement après la première guerre, lorsque l'Office lança une grande politique d'acquisition foncière (350 ha furent ainsi acquis dans une quinzaine de communes de la banlieue parisienne). Le Plessis-Robinson est, avec Châtenay-Malabry, la plus grande cité réalisée par l'Office, ces deux cités étant même prévues pour être une partie de l'aménagement de la région sud de Paris (voir le concours de la cité-jardin du grand Paris). Cependant le choix du terrain fut motivé plus par une opportunité foncière que par une véritable politique de développement régional, comme ce fut le cas pour la plupart des cités (acquisition des terrains d'un seul tenant et avec un seul propriétaire, anciens parcs de château, etc.). Le terrain était en effet situé dans une zone principalement rurale, très mal reliée à Paris, sans industries, ce qui devait d'ailleurs peser sur le développement de la cité.

Le terrain acquis au départ comprenait 65 ha, la partie sud (environ 40 ha) ayant été acquise ultérieurement.

Il se compose de trois parties distinctes:

- la partie nord, « les Lunettes », très accidentée, d'environ 9 ha passant de la cote 104 à la cote 150,
- la partie centrale, qui est actuellement le parc départemental, d'une superficie de 21 ha,
- la partie sud, le plateau, situé à la cote moyenne 170 et d'une superficie de 74 ha.

« LA CITÉ-JARDIN DU GRAND PARIS » LE PROGRAMME DE DÉPART LE PREMIER PROJET

La loi du 14 mars 1919 prescrivait l'établissement de plans d'aménagement et l'extension des villes. C'est ainsi que fut organisé un concours pour l'extension de Paris, concours qui ne peut être qu'un concours d'idées faute de données économiques et sociales suffisantes.

Ce concours comprenait trois sections:

- les projets prenant en compte l'ensemble de l'aménagement de la région parisienne,
- les projets d'aménagement des fortifications,
- les projets ponctuels, portant sur d'autres lieux que les fortifications.

Dans le cadre de cette dernière section, Bassompierre, de Rutte, Sirvin et Payret-Dortail rendirent un projet de « Cité-Jardin du Grand Paris », comprenant l'aménagement de toute la région comprise entre Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Vélizy.

Le but était de « créer une cité-jardin aux portes de Paris pour assurer à plus de 100 000 habitants une demeure saine et agréable dans une région suburbaine des plus privilégiées: vaste plateau bien orienté et entouré de bois de tous côtés ».

En dehors du logement, le projet prévoyait une petite zone industrielle, de nombreux équipements, une cité universitaire dans le parc de Sceaux, et la création de nombreux moyens de transports: trains, tramways, « gare d'avions » (à l'emplacement de l'actuel aéroport de Vélizy-Villacoublay). Il s'agissait ainsi de créer une ville complète. De ce vaste projet ne subsistèrent finalement que les cités-jardins de Châtenay-Malabry et du Plessis-Robinson, qui figurent au concours sous la forme identique au premier projet commandé ensuite aux architectes par l'Office.

Pour ce premier projet, les architectes se sont inspirés « des excellents principes des *garden-cities* anglaises en les interprétant suivant les belles formules de la tradition française, assurant ainsi le pittoresque et la diversité dans les lotissements sans nuire aux grandes lignes nécessaires pour une circulation facile ».

Sur un terrain de 65 ha (la partie sud du plateau étant alors exclue), le programme prévoyait au départ 1 200 maisons individuelles sur des lots de 320 m² en moyenne, quelques immeubles collectifs à trois étages, et un programme d'équipements complet. « L'habitation tout en étant aussi plaisante et confortable que possible, devant être très largement complétée par les services et centres sociaux qui permettront d'offrir aux modestes ce qui est seulement à la portée des riches ». La population devait dépasser 5 000 habitants, et vu l'absence d'industries, la cité était destinée principalement aux couches moyennes: employés, fonctionnaires travaillant à Paris, intellectuels et artistes pour qui le cadre champêtre devait être propice. La partie du parc était alors également lotie et la partie des « Lunettes » figure dans son état quasi définitif.

La composition de départ devait être ensuite très profondément modifiée, au contraire de Châtenay-Malabry, où malgré des modifications parallèles de programme (densification), la composition définitive resta semblable à celle d'origine.

La composition s'organise autour d'une grande avenue est-ouest, les rues d'habitations oscillant du nord-ouest-sud-est au nord-sud afin d'obtenir la meilleure orientation pour les logements.

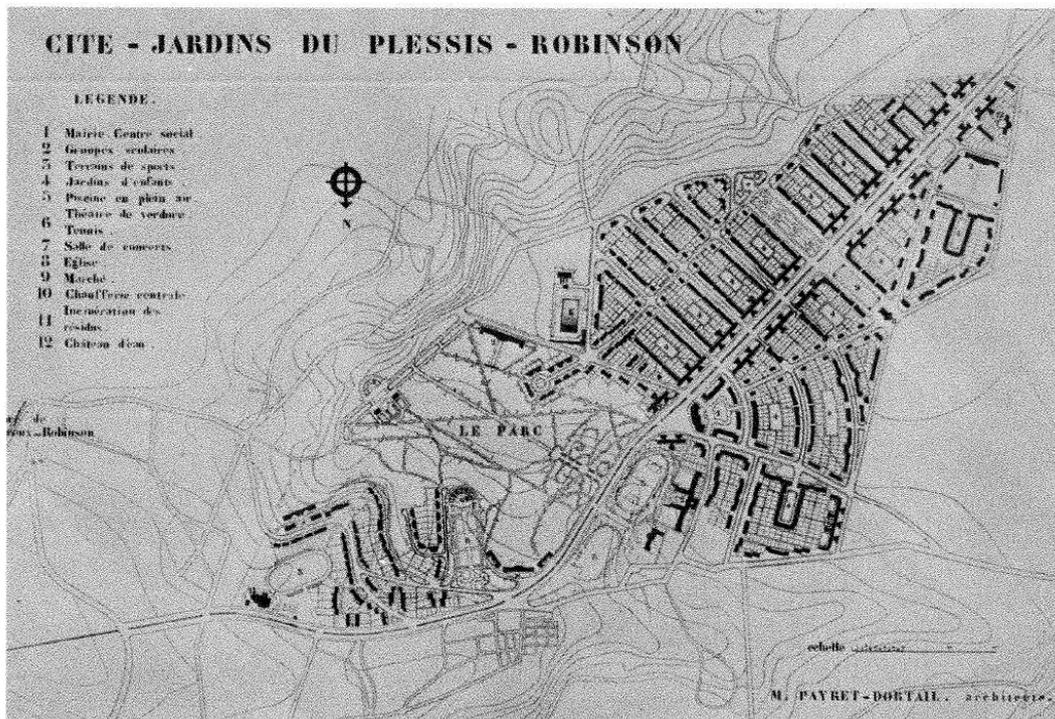
L'avenue venant de Paris, où devait être implantée la ligne de tramway, suit les courbes de niveaux en bordure du terrain.

La composition est complétée par un certain nombre de places aux fonctions précises (place du marché, places de commerces, places de circulation, etc.) et d'équipements publics (théâtre, terrains de jeux, etc.), un jeu d'axes de symétrie organisant l'ensemble.

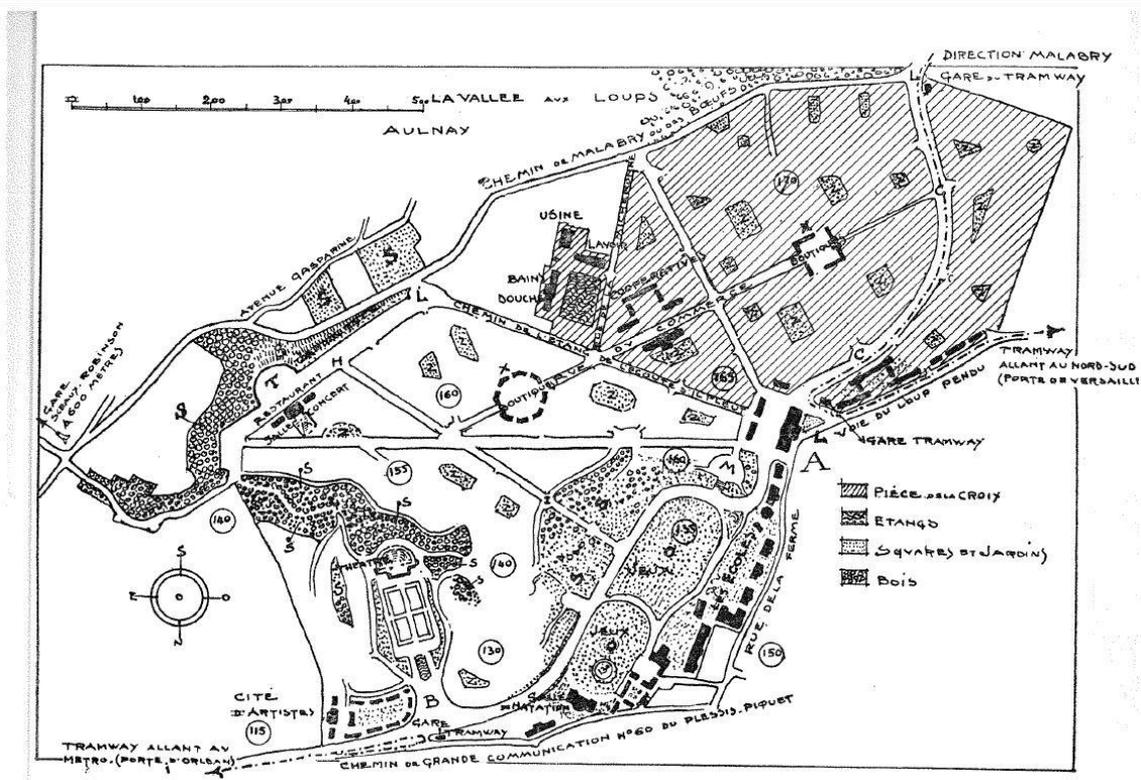
De ce premier projet, seule subsistera la partie « les Lunettes » dont les plans d'exécution sont arrêtés en 1922 et qui sera réalisée en 1924-1925 (282 logements prévus, 217 réalisés).

Source : Cahiers de l'IAURIF

¹ « Les cités-jardins de la région d'Ile-de-France », Cahiers de l'IAURIF, V.51, mai 1978.



Source : Cahiers de l'IAURIF, 1978



Plans de Payret-Dortail. Source : « Les cités-jardins de la région Ile de France. Repères bibliographiques » dans Cahiers de l'IAURIF, n° spécial, volume 51, Mai 1978

LES MODIFICATIONS DU PROGRAMME ET DU PROJET

LES ÉTAPES DE RÉALISATION

Après une période de mise en suspens, entre 1925 et 1930, le projet redémarra en 1929-1930, grâce au vote de la loi Loucheur (1928) qui permettait l'obtention de crédits, et grâce à l'impulsion du conseil général, alors à majorité social-démocrate. Mais le projet repartit sur des bases tout autres: pour le programme, du fait des conditions économiques (hausse du prix de la construction, stagnation des salaires, etc.), il n'était plus possible de construire en majorité des pavillons individuels; il fut donc prévu une majorité de collectifs de 2-3 étages, tout en essayant de maintenir au maximum l'aspect rural, de conserver les plantations. L'ambitieux programme d'équipements fut également réduit de manière significative.

De même, du point de vue architectural et urbain, la composition inspirée des cités-jardins anglaises fit place à une conception où l'influence des cités-fonctionnalités allemandes se fait très nettement sentir: série de bâtiments parallèles implantés en fonction de l'orientation, etc.

A une évolution du programme correspond donc une évolution urbanistique et architecturale, liée aux conditions économiques, à la tendance à la standardisation et l'industrialisation du bâtiment qui en découlaient, ainsi qu'aux théories et réalisations architecturales qui se développent alors dans toute l'Europe: les architectes de l'Office étaient en effet en contact constant avec les autres pays d'Europe (Allemagne, Hollande, Angleterre) par le biais des congrès, des visites de réalisations organisées par M. Sellier (Amsterdam, Francfort, Berlin, etc.).

Le programme prévoyait alors la construction de 5593 logements, pour 25 à 30000 habitants, se répartissant comme suit:

- 4428 H.B.M.
- 546 H.B.M.A.
- 472 H.L.M.
- 147 logements meublés

5593

et les équipements suivants:

- une église
- trois groupes scolaires, dont un seul sera réalisé avant guerre (en 1933)
- une mairie et des services sociaux
- un marché
- une piscine de plein air pour les enfants
- une terrasse avec parc, salle de concerts et restaurant
- un terrain de jeux avec théâtre de plein air
- deux terrains de sport.

De ce programme seuls seront réalisés des groupes scolaires, le marché et les terrains de sport.

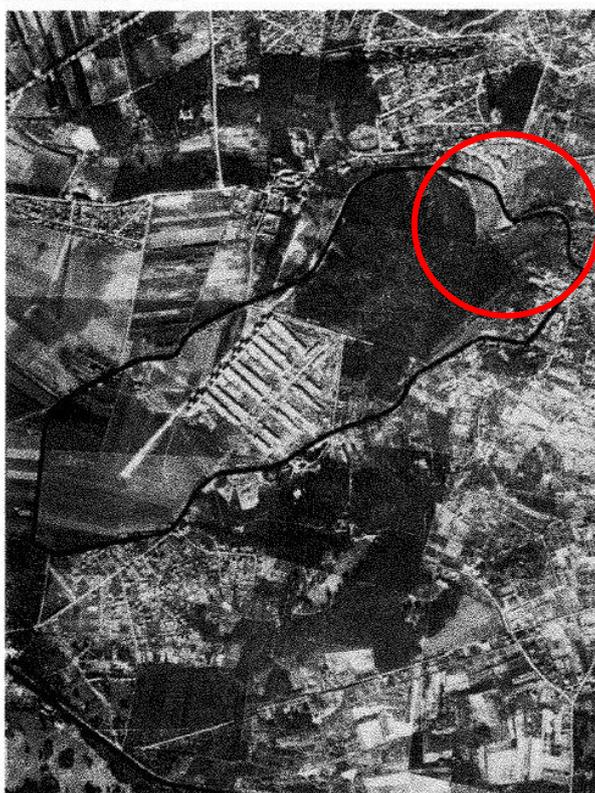
La réalisation des logements a débuté, en 1925-1926, par la partie «les Lunettes» qui compte 217 logements, dont 144 en collectifs et 73 en individuels, ainsi que 6 boutiques (24 pavillons individuels, groupés en majorité par 2, seront ensuite réalisés en 1933 dans cette zone). Après le décès de Payret-Dortail en 1929, le projet fut repris par les architectes Demay et Festoc, mais sans modification du projet établi par leur prédécesseur.

1 967 logements furent construits sur le plateau de 1931 à 1939, la réalisation ayant débuté par la moitié sud du plateau. En mai 1933, 989 logements H.B.M. sont terminés, la location ayant débutée dès octobre 1932, et 267 H.B.M. + 72 H.L.M. sont alors en construction.

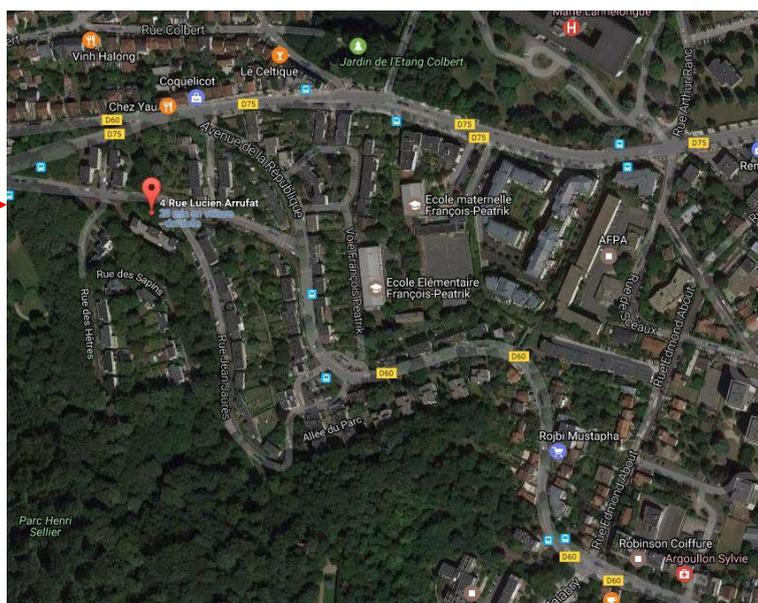
Les travaux sont interrompus par la deuxième guerre, et la réalisation de l'extrémité sud du plateau se fera à partir de 1952, mais à nouveau sur de tout autres bases.

Source : Cahiers de l'IAURIF

Photo aérienne, 1931.

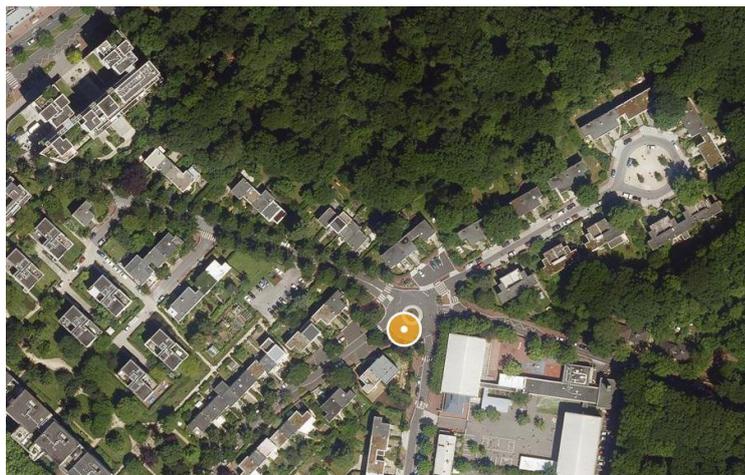
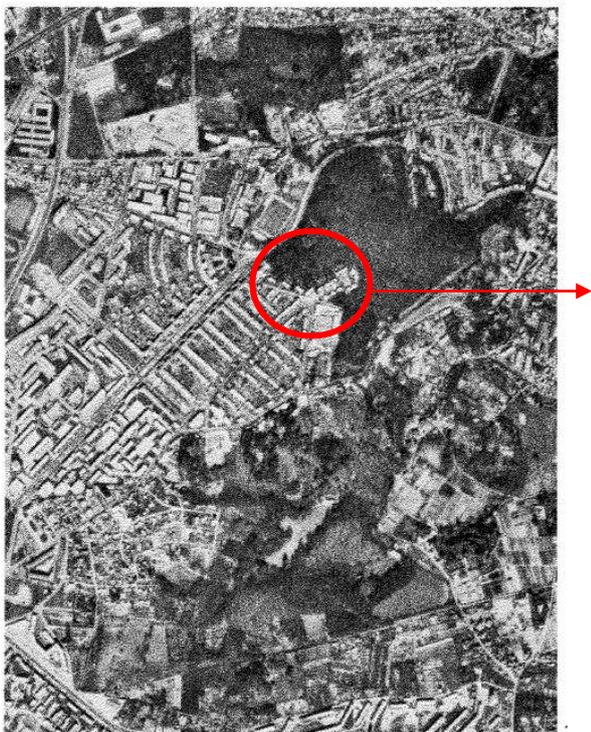


Cité des Lunettes, vue aérienne 2016.



Source : google.maps.

Photo aérienne, 1968.



Vue aérienne de la Place de Maurice Payret-Dortail et de Capitaine Chalvidan avec des ateliers d'artistes en pavillon regroupés par 2 ou 4, 2016

Source : géoportail..

LES RÉALISATIONS D'APRÈS GUERRE

Sur les terrains restés vacants, furent réalisés de 1952 jusque dans les années 60, les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e tranches, par divers architectes, soit au total 2500 logements, tous en immeubles collectifs, ainsi que trois groupes scolaires.

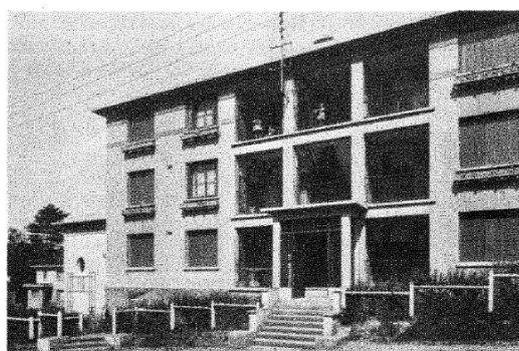
Là encore, rupture complète avec les conceptions urbanistiques précédentes : le modèle n'est plus la cité-jardin, ni même la « siedlung » rationaliste allemande, mais le « grand ensemble » tel qu'il va se multiplier dans les années 50 et 60.

Au contraire de Châtenay-Malabry ou de Suresnes, où une certaine unité de la composition est respectée entre les parties conduites avant et après la guerre, au Plessis-Robinson on a la juxtaposition de deux urbanismes et de deux architectures très différentes, l'unité étant simplement marquée par la poursuite de la grande avenue centrale (avenue M. Payret-Dortail).

Source : Cahiers de l'IAURIF



1933. Les Lunettes. Pavillons individuels en bordure du parc.



Les lunettes. Immeuble collectif.

1933

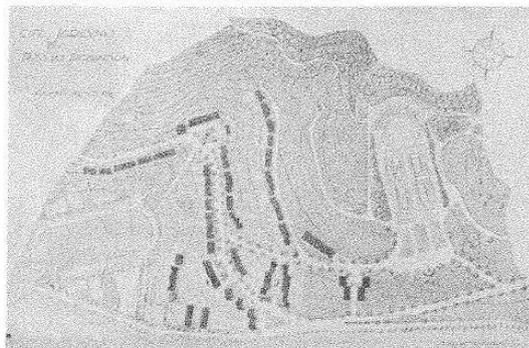
Typologie des logements

LES TYPES DE LOGEMENTS MODES DE CONSTRUCTION - CONFORT

La première partie réalisée, «les Lunettes», comprend 217 logements de divers types, et de modes de construction divers: immeubles collectifs desservis par coursive ou par escalier, avec 2 ou 4 appartements par étage, ateliers d'artistes, maisons individuelles doubles ou accolées. La cité étant destinée, comme on l'a vu précédemment, principalement aux classes moyennes, les logements disposent d'un confort supérieur à celui des autres cités-jardins construites à la même époque, et bénéficient d'innovations techniques.

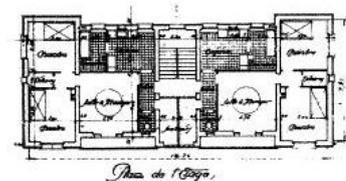
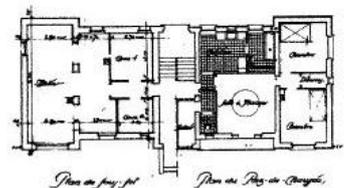
Chaque logement dispose en effet d'une douche ou d'une salle de bains avec baignoire-lessiveuse, d'un chauffage individuel, le chauffage central existant même dans certains immeubles collectifs, la cuisine est pourvue d'un évier-vidoir, les déchets étant ensuite amenés à une usine d'incinération (innovation qui sera reprise dans la partie haute, «Le Plateau», et qu'on trouvera également à Châtenay-Malabry).

La première tranche. Les Lunettes, 1924-1925.



Le travail sur des groupements de maisons, l'implantation en fonction de la topographie, la recherche de la variété, sont caractéristiques des premières cités-jardins; c'est plus dans l'architecture que cet ensemble montre sa nouveauté: compositions cubiques, toitures-terrasses, etc.

«Monsieur Payret-Dortail a désiré que les bâtiments ne soient que l'accompagnement du paysage ravissant qui les entoure et ne deviennent pas la note dominante. C'est cette conception qui lui a fait choisir les toitures-terrasses qui, au surplus, font partie intégrante de l'architecture moderne, toutes faites de lignes et de masses harmonieusement équilibrées, adoptées pour les bâtiments».



Si ce même type d'architecture est repris pour «le Plateau», on a affaire à un type de recherche sur le logement et ses groupements tout à fait différent: à la recherche d'une variété des types, de leur disposition et de leur assemblage en fonction de la topographie, succède la recherche de quelques éléments standards bien définis, groupés d'une manière précise, ces groupements se répétant ensuite à l'identique. Un tel principe d'organisation n'est pas motivé uniquement par l'absence d'une topographie marquée: c'est bien d'une conception urbanistique nouvelle qu'il s'agit. On a vu en effet qu'à Suresnes, dans un site de plateau similaire, les principes d'organisation urbaine sont très différents, donnés par la recherche de la variété et du pittoresque.

Les immeubles du plateau sont de divers types:

- immeubles collectifs à redents sur l'avenue principale
- immeubles collectifs sur les rues transversales (un escalier dessert deux appartements par étage avec 2 ou 3 étages)
- maisons individuelles jumelées sur les rues secondaires parallèles à l'avenue principale.

Ces trois types d'immeubles s'assemblent toujours de manière identique, autour d'une grande cour centrale où se trouvent les jardins individuels et un espace de jeux.

Les pavillons H.L.M. (salle de bains, surface plus grande, garage) sont regroupés autour d'une impasse (rue du capitaine-Chalvidan), fragment d'une cité-jardin de la première époque.

Tous les logements disposent d'une salle de bains, avec des baignoires type Vesuna pouvant servir au bain, à la douche et au lavage du linge. L'eau chaude est fournie par des appareils à gaz à accumulation, l'enlèvement des ordures se fait, comme pour la première tranche, en vase clos par l'évier de cuisine; le chauffage par radiateurs avec centrale de chauffage urbain est installé.

L'organisation interne des logements est basée sur le groupement des éléments sanitaires-cuisine, séparés des parties chambres et séjour. Certaines chambres sont encore commandées par le séjour.

Les immeubles sont construits avec le procédé Robur (béton de machefer) qui avait donné toute satisfaction dans la première tranche. De tels changements de conception dans l'organisation urbaine et l'organisation interne du logement sont explicités clairement par M. Sellier (l'illustration 1929):

«C'est surtout depuis 1923-1924 que les mécomptes constatés, en ce qui concerne la gestion des constructions édifiées au cours des années précédentes, et l'augmentation des prix de revient, ont amené à simplifier les formules d'exécution, à rechercher l'effet esthétique dans le plan d'ensemble par une disposition rationnelle des volumes et des lignes, et à substituer aux préoccupations du pittoresque celles du confort et de l'organisation intérieure».

Source : Cahiers de l'AURIF



1933

Le plateau. Intérieur d'îlot, espace collectif et jardins privés.



1977



1933

Le plateau. Une rue bordée d'immeubles collectifs.



1977



1933

Le plateau. Transition entre immeubles collectifs et pavillons individuels.



1977



1933

Le plateau. Rue du Capitaine-Chalvidan. Ateliers groupés par 2 ou 4.

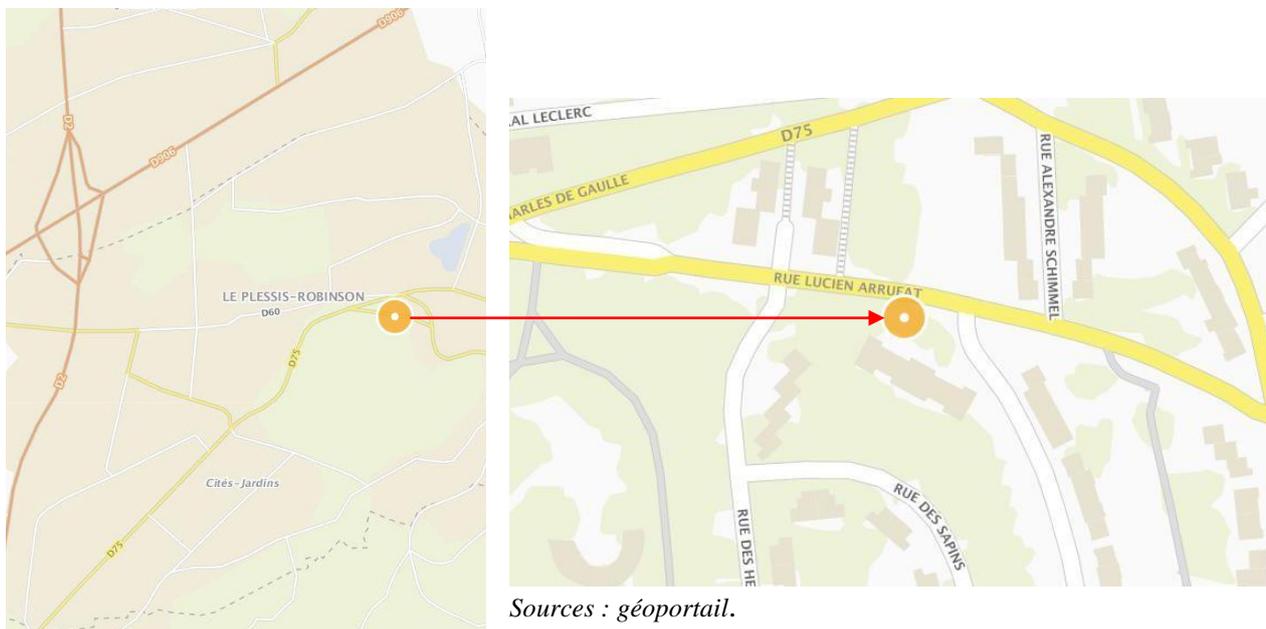


1977

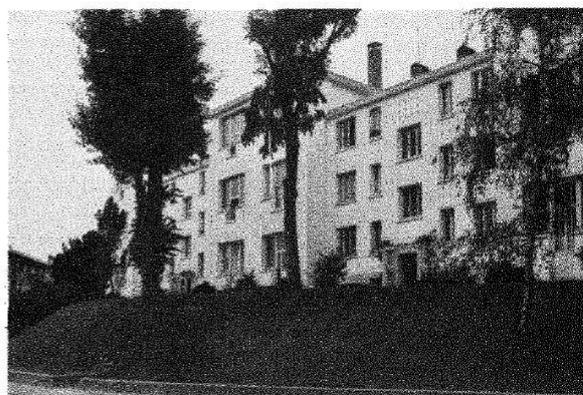
Source : « Les cités-jardins de la région Ile de France. Repères bibliographiques » dans Cahiers de l'IAURIF, n° spécial, volume 51, Mai 1978

Ateliers d'artistes

1. Immeuble d'ateliers dans la cité des Lunettes, 4 rue 4 rue Lucien Arrufat, 1924-1925.



1933



1977

Les Lunettes. Immeuble d'ateliers.



Source : google.maps.

<http://www.plessis-robinson.com/decouvrir-la-ville/visitez-le-plessis-robinson/patrimoine-bati-du-plessis-robinson/cite-jardins-basse.html>

Cité-jardins basse

Entre 1924 et 1926, l'Office public des habitations à bon marché du département de la Seine (OPHBM), confié à l'architecte Maurice Payret-Dortail la construction de la cité-jardin basse du Plessis-Robinson.

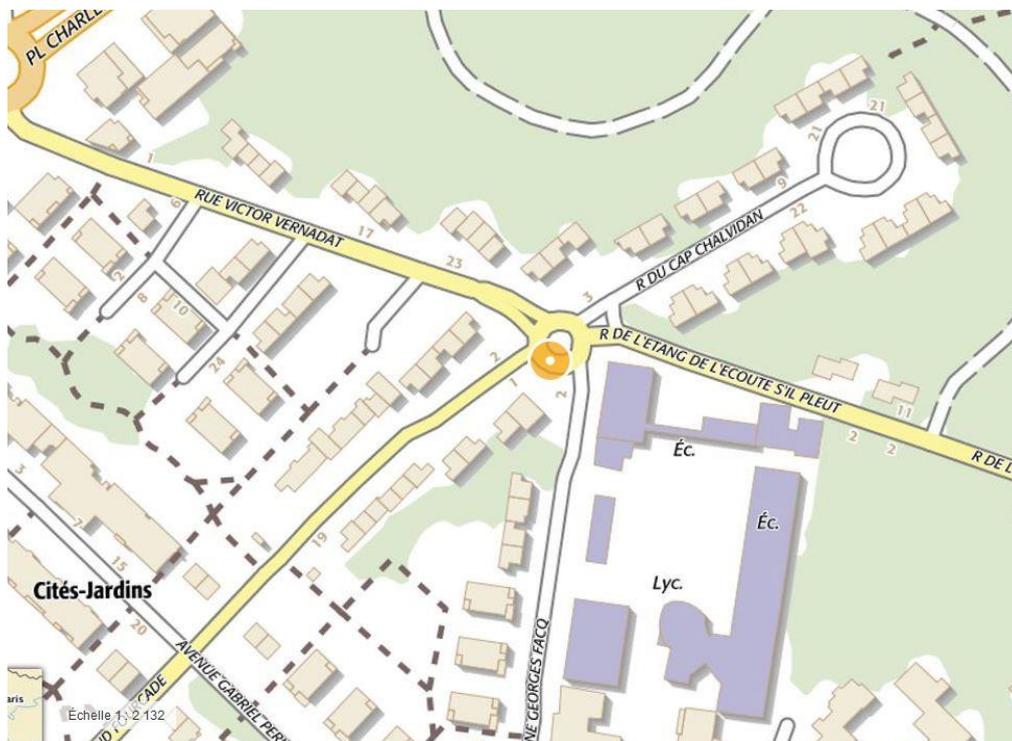


De part et d'autre de l'avenue de la République et de la rue Lucien Arrufat

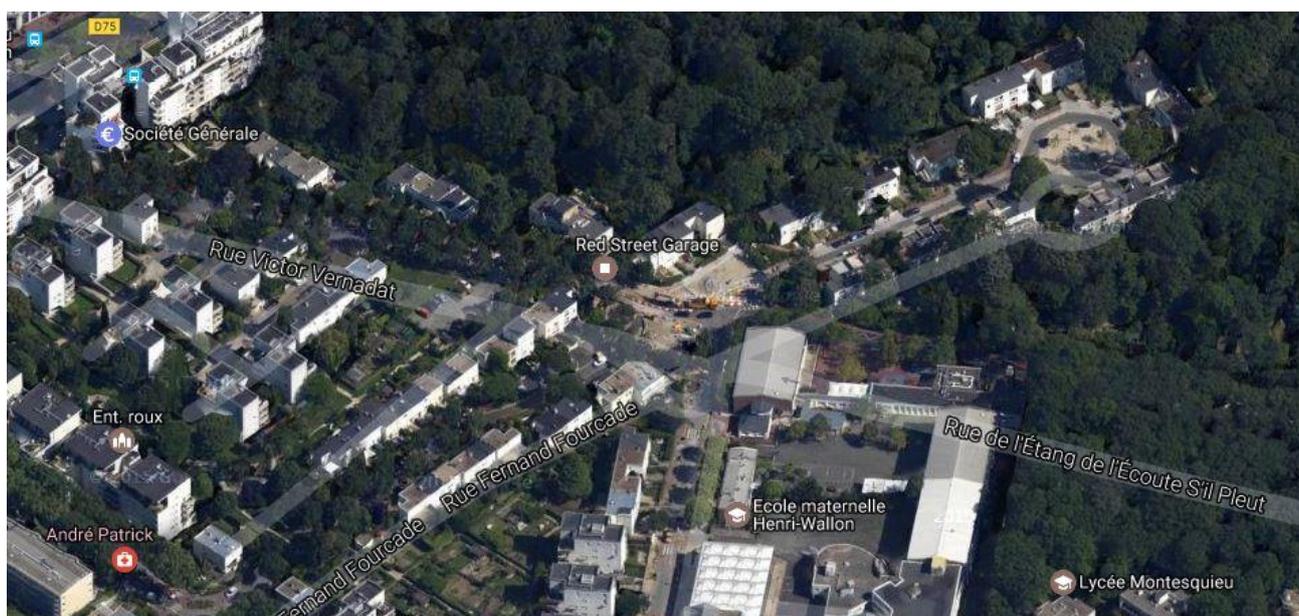
217 logements sont ainsi édifiés le long du boulevard de l'Union, qui deviendra plus tard l'avenue de la République. Avec la création de cette cité-jardin, le souhait de l'Office est d'édifier une ville à la campagne dont le cadre de vie agréable contrasterait avec la promiscuité parisienne. Outre l'omniprésence des jardins mis à la disposition des locataires, l'ensemble se caractérise donc par des bâtiments à taille humaine, pavillons individuels ou petits immeubles collectifs. L'architecture, aux accents Art déco, est résolument moderniste : bâtiments cubiques et toits terrasses, façades sobres mais discrètement décorées par des corniches sculptées, des fenêtres ovales, des claustras formées de croisillons ou des treilles. Les appartements disposent de tout le confort moderne avec eau courante et chauffage collectif, salle de bain avec baignoire lessiveuse, et évier-vidoire de type Garchey grâce auxquels les déchets sont directement acheminés vers une usine d'incinération. Selon les souhaits des concepteurs du projet, quelques ateliers d'artistes pourvus de grandes verrières prennent place parmi les petits immeubles parsemés de jardins familiaux (ils accueilleront entre autres Valentin Le Campion, Paul Cognasse, René Pottier ou encore Pierre Fleury). Confort, modernité, hygiène et bien-

être des habitants sont ainsi les maîtres mots de la cité-jardin du Plessis-Robinson à la fin des années 1920.

2. Pavillons d'ateliers, Place Maurice Payret-Dortail, rue de Capitaine Chalvidan



Plan IGN. Source : géoportail.



Vue aérienne. Source : google.maps



12 rue de Capitaine Chalvan. Source : google.maps



6 rue de Capitaine Chalvidan. Source : google.maps.

Archives de la Cité de l'architecture :

- Dossier 076 Ifa 1921/1. Atelier d'artistes, 1927 (n° d'affaire: 092690): écrits et plans plié (4 originaux et 9 tirages)

Architecte :

http://www.seineouest.fr/maurice_payret_dortail_parc_frederic_pic.mob

Architecte réputé, Maurice Payret-Dortail (1874-1929) innove tout particulièrement dans l'industrialisation. Elève de Victor Laloux (1850-1937) à l'Ecole des beaux-arts, il est connu pour son oeuvre en matière de social. En effet, il travaille après la Grande guerre pour la Ville de Paris et l'Office Public d'HBM. Il rencontre alors Henri Sellier (1883-1943), maire de Suresnes et figure marquante de l'urbanisme français engagé dans l'amélioration de l'habitat des populations défavorisées. Il prend Maurice Payret-Dortail dans son équipe de concepteurs. Maurice Payret-Dortail meurt en 1929 de la fièvre typhoïde et ses chantiers sont ensuite achevés par son collaborateur Georges Demay.

Artistes de cité-jardin

<http://www.plessis-robinson.com/decouvrir-la-ville/histoire-du-plessis-robinson/une-histoire-humaine-robinsonnaise/les-artistes.html>

Valentin Le Champion (1903-1952)

Né à Moscou en 1903, Valentin Le Champion apprend la technique de la gravure sur bois auprès de grands artistes russes. Il fuit le régime soviétique en 1927, passe quelques années à Paris et s'installe finalement en 1933 au Plessis-Robinson dans un appartement de la toute nouvelle cité-jardin. Valentin Le Champion est reconnu comme l'un des orfèvres de la gravure sur bois. Mouvement, hachures courbes pour reproduire les volumes, souci des détails, son style est immédiatement reconnaissable. Auteur de plus de 1600 gravures, Valentin Le Champion a également illustré près de 40 ouvrages dont *Les Dieux ont soif* d'Anatole France (1946) et *La Fille du Capitaine* d'Alexandre Pouchkine (1952).

Pierre Fleury (1900-1985)

Élève de Paul Signac, Pierre Fleury est un peintre de la mer qui vit dans la cité-jardin du Plessis-Robinson dans les années 1930. Il s'embarque régulièrement sur les frégates météorologiques qui sont pour lui des postes d'observation privilégiés pour peindre une mer qui le fascine. Du bout de son pinceau, il s'évertue à restituer dans un style impressionniste les nuances subtiles du ciel, de la mer, et du jeu de la lumière sur les vagues en mouvement.

René Pottier (1897-1968)

Homme de lettres, peintre, graveur et érudit, René Pottier s'installe au Plessis-Robinson en 1929. Il a déjà reçu à l'époque de nombreux prix. L'État et la Ville de Paris lui ont acheté des œuvres, et il a par ailleurs travaillé à l'illustration de livres édités par Fayard, Hachette ou encore Calmann-Lévy.

Outre ses créations picturales, René Pottier a écrit sur l'Afrique du Nord et le Sahara. Mais il s'est également intéressé au passé de sa ville. Il lui a en effet consacré un livre intitulé *Le Plessis-Robinson*, histoire d'un village, publié en 1941 et illustré de gravures de sa main. Il est par ailleurs l'auteur, en 1949-1950, d'une grande partie des cartons des vitraux de la chapelle Saint-Jean-Baptiste. René Pottier a siégé au Conseil municipal de 1944 à 1959 avant de quitter Le Plessis-Robinson l'année suivante.

Paul Cognasse (1914-1993)

Le peintre, sculpteur et verrier Paul Cognasse s'installe au Plessis-Robinson en 1950 dans l'un des ateliers d'artiste de la cité-jardin basse. S'intéressant autant à l'art graphique qu'à la musique ou aux mathématiques, il crée une œuvre diverse en phase avec les courants artistiques de son temps (expressionnisme, surréalisme, futurisme, etc.).

La période contemporaine

<http://histart.over-blog.com/article-bauhaus-plessis-robinson-116976247.html>

Cité-Jardin du Plessis-Robinson

par FAVRE Anais 13 Avril 2013, 13:04

La Cité-Jardin au fil des années est laissée à l'abandon à cause de ses petites surfaces d'habitations, de son confort vieillot, son absence de parking... et sera remplacée par une cité moderne qui reprend une architecture traditionaliste.

En 1989, le maire du Plessis-Robinson, souhaite recréer une mixité urbaine et souhaite redonner une meilleure image à sa ville.

Le site devient possible à réhabiliter : l'OPDH des Haut-de-Seine, l'Etat et la ville du Plessis Robinson décident de le démolir pour créer une nouvelle Cité-Jardin. L'objectif est de créer un quartier "avec une architecture douce et un urbanisme à échelle humaine pour rétablir les équilibres et créer un cadre de vie agréable pour la habitants".

Cette nouvelle Cité-Jardin, réalisée par 13 architectes, 13 promoteurs et un office HLM dont l'architecte Xavier Bolh, en 2005, reprend les éléments de l'architecture traditionaliste et régionaliste représentant la banlieue (toiture à forte pente, revêtement en ardoise ou en tuile, mansardes, façades irrégulières, fenêtres plus hautes que larges). Construite sur une vingtaine d'hectare, elle comporte 1300 logements dont 250 logements sociaux, elle accueille des personnes de différents milieux tout en équilibrant les revenus, tout comme Geddes qui lui voulait mélanger la population: les étudiants résidant avec les artistes..., on y trouve la halle du marché, un parking souterrain, une crèche, des commerces de proximité, des écoles primaires et maternelles, la poste, un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes, on trouve ici une ressemblance avec le modèle d'Howard notamment avec les fonctions de la vie sociale et de quelques équipements publics mais par contre il n'y a pas l'intégration de tous les secteurs de travail, il faut sortir de la ville pour aller travailler et on ne peut pas y aller à pied, l'utilisation de moyen de transports est nécessaire. La ville du Plessis Robinson est très connue pour sa Cité-Jardin. Elle a reçu en 2008 le Grand Prix Européen d'Architecture décerné à "la reconstruction de la ville et la meilleure renaissance d'une

banlieue urbaine". Le Plessis Robinson appelée "cité-jardin" n'a pas gardé entièrement les idées d'origine de celle-ci. De plus, la majorité de la Cité-Jardin a été démolie et reconstruite en respectant les besoins et les normes actuelles, seule une toute petite partie a été conservée pour garder une trace de la cité d'origine, ce qui fait de cette Cité-Jardin, un cas intéressant. Différente du cas de Geddès qui lui ne démolissait pas les Cités-Jardins mais les améliorait afin de ne pas tout reconstruire mais d'étudier les bâtiments qui pouvaient être conservés.

Bibliographie

« Les cités-jardins de la région Ile de France. Repères bibliographiques » dans Cahiers de l'IAURIF, n° spécial, volume 51, Mai 1978